
Mémoire en science politique[BR]- Travail écrit : "Quel est l'impact du mécanisme International REDD+ sur la gouvernance forestière en République Démocratique du Congo ?"[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture

Auteur : Lauwers, Emmanuel

Promoteur(s) : Kabamba, Bob

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en sciences politiques, orientation générale, à finalité spécialisée en relations internationales

Année académique : 2019-2020

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/9317>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

RETRANSCRIPTION ENTRETIEN ANONYME N°1

- E.L. : [Introduction]

- G. : OK merci beaucoup euh je suis Mr ****. Je suis à la coordination REDD depuis 2015, où j'étais recruté comme euh. D'abord, avant d'arriver à la coordination REDD j'ai été recruté par la Banque mondiale pour mener l'étude de préféabilité du programme Mai Ndombe. J'étais avec [inaudible] mon collègue qui est actuellement dans le PIREDD plateau. Donc euh comme je le disais l'objectif était de voir quel genres de projets on peut mettre en place dans l'ancien district de Mai Ndombe, euh précisément [Ouchiki?], [Likoutou?] et [Inongo?]. Voilà c'est ce que j'ai fait d'abord. Par rapport à ça y avait un vide aussi au niveau de la coordination nationale REDD, pour la province de Bandundu, en fait la province était représentée par les points focaux, dans les provinces les plus forestières du Congo, donc à l'époque on avait 11 province mais par rapport aux moyens - en fait la politique qui était mise en place - on avait regroupé les provinces, ou on a tout simplement tenu compte des provinces les plus .. forestière, qui étaient le Bandundu, l'Equateur, les deux Kasai, la province Orientale. Donc chaque province avait un point focal REDD, moi j'étais recruté pour le province de Bandundu, donc Bandundu qui comprend actuellement le Kwilu, le Kwango et la Mai Ndombe. Par rapport au programme Mai Ndombe c'est .. en fait dans .. par rapport aux fonctions comme point focal j'avais la .. comme principale mission vraiment la préparation de ce programme Mai Ndombe. Je pense que c'est si vous avez les premiers documents vous avez parmi les contacts ressources, je suis aussi cité. Non seulement comme point focal mais aussi comme la personne qui a mené l'étude. Donc j'en connais quand même beaucoup les .. les chose. Et depuis là j'étais recruté par la .. la coordination nationale REDD comme point focal, jusque .. fin 2016 comme y avait plus de financement. Bon, maintenant on est resté à la coordination nationale REDD espérant que y a un autre financement, mais depuis là il n'y a rien. On essaye un peu de faire [inaudible].

- E.L. : Ok c'est ça. Ok donc c'est la Banque mondiale qui a arrêté les financements euh en 2016.

- G. : Oui, fin 2016.

- E.L. : OK et donc du coup maintenant la coordination REDD est .. en quelque sorte en affaire courante euh.

- G. : Oui la court pour la plupart euh .. pour la plupart les contrats prenaient fin en 2016. Mais y avait une petite équipe qui était restée jusque j'crois, mai ou juin 2017. Et depuis là y avait plus rien. (-ok) voilà. Donc y a pas de financement et l'Etat congolais non plus ne finance pas, nous on est resté là. Chaque fois si y a pas exemple euh une structure qui a besoin de nos services on essaye un peu de travailler ensemble euh On tire profit que ce qu'on peut tirer profit.

- E.L. : C'est ça ok. .Donc du coup c'est .. si par exemple un certain ministère va toucher à une problématique, qui de près ou de loin est lié à REDD, du coup ils vont faire appel à vous euh. (-Oui) .. pour faire de la consultance technique euh .. ou euh..

- G. : Oui, [inaudible, problème micro]. Et euh y a d'autres structures aussi, le ministère, le FONAREDD et même le PIF, ils ont, ils ont une activité à donner et [je?] pense que ça ça répond aux activités de la CNREDD nous intéresse. Donc nous continuons à participer à la gestion de la REDD sans .. même si y a pas les financements.

- E.L. : Ok, intéressant. Et ici donc mes questions j'avais préparé assez chronologiquement donc euh .. (...). Donc ici voilà j'avais noté que la coordination nationale REDD avait été créée initialement pour euh pour voilà la gestion quotidienne du processus euh REDD+ et donc voilà c'est sous la direction euh de .. sous la direction développement durable du ministère de l'environnement développement durable. Et donc c'est appuyé par la Banque mondiale et l'ONU-REDD (-oui). Et euh, donc voilà la coordination nationale avait mis en place, donc voilà tous les éléments nécessaires pour déjà la finalisation de la phase de préparation REDD+ (-préparation) euh également pilotée l'établissement de la stratégie nationale REDD (-oui), heu le développement du plan d'investissement du PIF (-oui), du plan d'investissement REDD+ (-oui) ainsi que le développement du programme de réduction d'émission donc Mai Ndombe dont vous parlé. Et donc ici donc dans un .. donc dans le plan d'investissement j'avais lu qu'il était noté voilà pour ce faire elle a engagée le dialogue avec l'ensemble des ministères sectoriels, des représentants de la société civile, partenaires techniques et financiers de la société civile. Et donc voilà ici ma question c'est donc ici de parler donc qu'on a engagé la dialogue, donc dans la pratique quels formes ça a pris, donc comment ça s'est passé quoi est-ce que c'est des tables multi-acteurs, est-ce que c'est des réunions formelles, informelles, comment ce que tous les acteurs ont été rassemblés, et quels niveau d'importance a été donné pour tels acteurs, peut certains acteurs ont été plus mobilisés que d'autres.

- G. : Euh la plupart des dialogues se présentaient sous forme surtout des ateliers hein, les ateliers, les consultations aussi, et euh en principe y a des ateliers de consultations. Des ateliers qui regroupaient en fait tous les ministères concernés, autour d'une thématique, on comprenait vite toutes les parties qu'on estime prenante, on discute du sujet et on tire des conclusions. Euh ça c'était surtout au niveau de Kinshasa ici, mais on ne s'arrêtait pas seulement à Kinshasa on allait aussi dans les provinces, dans les provinces c'était surtout des consultations. On allait discuter avec euh par exemple les peuples autochtones, on allait discuter avec certains représentants des communautés locales et y avait aussi des ateliers dans le chef des provinces. Donc c'était seulement sous forme d'ateliers et de consultation.

- E.L. : Ok, euh donc ici par exemple donc quand les différents ministères sont rassemblés dans un atelier, (...) Et .. et du coup donc les représentants des ministères c'est quoi ça va être des .. ça va pas être le ministre directement donc ça va être ...

- G. : Non non non et ... y avait ce qu'on appelle euh ce que dans le jargon congolais ici nous appelons ça .. la politique de haut niveau, ça c'était réservé aux ministres et et aux secrétaires généraux, mais il faut dire que les ministres sont des politiques la plupart des cas ils se font toujours représenter, mais c'est essentiellement par les secrétaires généraux. En fait à un certain niveau c'est comme si ça s'arrêtait plus au niveau des secrétaires généraux parce que ils étaient permanents. Et les politiques ils sont ce que vous savez quoi un politicien, d'abord naturellement il ne vient pas dans les lieux publics (...) et peut être si il vient il vient lancer et à la fin il vient clôturer. Mais par rapport même à la thématique y a des ministres qui ne maîtrisent pas bien. On peut être ministre de l'environnement mais on ne maîtrise pas les questions qui sont traitées là dedans. Mais les secrétaires généraux maîtrisent bien parce que ils sont là depuis un moment.

- E.L. : C'est ça donc eux ils assurent la continuité (-oui) du dossier donc ils ont une meilleure connaissance euh.

- G. : Oui ce sont plus les secrétaires généraux et les directeurs, en fait chaque direction quoi parce que y a le ministère, y a donc le secrétariat général et il y a aussi les directions, y a les directions et les divisions. Donc les directeurs, les directions et les divisions concernées qui venaient participer. Pour pas appeler tout par exemple au ministère de l'environnement y en a 15. Donc on ne doit pas inviter tous les 15, on invite ceux qui sont concernés par la finance et tout ça.

- E.L. : [Quel formes prenais appuis de l'ONU-REDD et BM ?]
- G. : Bon, je ne connais pas trop de .. de l'ONU-REDD mais il m'arrive souvent de lire des documents (...) aussi quand on discute avec les collègues dans les [inaudible] avant moi. Euh tout de même l'ONU-REDD ou la Banque Mondiale ils apportent .. en fait nous ce que nous voyons d'abord parce que nous en tirons profit c'est l'apport financier, mais sincèrement y a aussi l'apport technique. (...) Ils amènent tout ce qu'il peuvent amener par rapport à leur contribution pour qu'on puisse aller de l'avant, mais essentiellement de l'argent parce que c'est ce qui nous concerne, ce qui nous intéresse. Mais il y a à la fois l'appuis technique et financier.
- E.L. : Et donc quand c'est un appuis technique ils vont faire appel à des .. à des experts qui mobilisent directement dans leurs organisations ou ils peuvent faire appel à des firmes de consultance internationales ?
- G. : Oui, oui, ils lancent des appels d'offres. En fait c'est pas ... c'est pas la CNREDD, c'est pas le ministère qui .. qui .. qui signe les contrats, en fait si le ministère signe le contrat à la fin mais d'abord c'est la Banque Mondiale qui consulte, qui trie plutôt (-ok, qui tire en amont euh), qui trie, qui comment on dit, qui recrute. Oui, c'est eux qui recrutent et maintenant ils donnent, ils laissent la responsabilité à .. au ministère. Même la coordination nationale REDD n'engage pas, nous devons signer un contrat avec le ministère de l'environnement.
- E.L. : Et donc du coup une fois l'organisation internationale recrutée, il dépend ensuite euh du ministère.
- G. : Oui ils sont, ils sont mis à la disposition de CNREDD. Mais tout ce fait avec la CNREDD.
- E.L. : Ouais, qui coordonne tout le ..
- G. : Oui, la procédure c'est la procédure de la Banque Mondiale, les personnels ce sont les personnels recrutés pour cette fin là. On forme par exemple y a [inaudible] passation de marché, y une équipe qui est là, y en a qui proviennent pas exemple de la banque mondiale, y en a qui proviennent du ministère de l'environnement, y en a qui proviennent du PIF, y en a qui proviennent de la CNREDD, mais ils sont chapeauté par la CNREDD.
- E.L. : (...)
- G. : (...)
- E.L. : Donc ici j'avais prévu une nouvelle question par rapport au Fond National REDD+. (...)
- [Soupire] vous voyez FONAREDD, vous avez aujourd'hui FONAREDD, vous avez le PIF, Programme d'investissement forestier. PIF et FONAREDD sont (...). C'est la CNREDD qui a mis en place le PIF et la FONAREDD. Le FONAREDD est reconnu comme étant un organe du processus REDD. Bon, je dois dire que, ça c'est surtout pourquoi l'anonymat. Y a la politique qui est intervenu pour essayer de brouiller certaine choses. Si y a confusion aujourd'hui entre FONAREDD, CNREDD tout ça c'est parce que la politique s'est mêlé.

La CNREDD a été créée par un décret, pour piloter le processus REDD au Congo, dans le parcours on a estimé bon qu'il fallait mettre les finances à part. Pour qu'on continue à s'occuper de l'aspect technique, on a créé dans un premier temps c'était un essai (...), après on a créé le PIF [inaudible]. Donc y avait le PIF était [inaudible].

Etant donné que y avait des forts financements on a dit on met FONARED et PIF à part. Ils doivent fonctionner à part, avec son cordon. Maintenant quand on a créé le FONARED, FONARED c'est financier ok, mais .. l'environnement, la REDD c'est l'environnement. Qu'est ce qu'on fait ? Est ce qu'on doit garder une [inaudible] financière au niveau de l'environnement ou il faut respecter les institutions du pays ? On a dit non FONARED c'est .. comme étant un base financière il peut passer au niveau des finances, mais finance spécialement REDD.

Alors qu'est ce qui va se passer ? Le monsieur qui est aujourd'hui secrétaire exécutif FONARED c'était le coordonnateur national REDD. Alors, tout allait bien, il avait des experts, les experts ceux qui travaillent avec lui ici il y avait expert chargé de gestion locale, (...).

- E.L. : Les experts ça veut dire ?

- G. : En fait, les experts ce sont les responsables, les chantiers qui sont développés au niveau de la CNREDD. Celui qui est chargé des registres il était expert en registres, (...). Bon en fait y a, c'est comme, l'homme reste toujours l'homme, par rapport à .. ils ont dit .. ce vieux ci, bon il a son âge, il tout l'argent euh nous allons faire tout notre mieux pour que on le mette de côté, comme il est déjà, on a déjà crée FONARED, ils sont allé là bas et que lui en tant que coordonnateur national REDD il est secrétaire exécutif du FONARED. Alors les amis ont trouvés que c'est comme si quelque part il doit avoir deux rôles à jouer, il est coordonnateur au niveau de la CNREDD.

- E.L. : Il avait les deux fonctions en même temps alors ?

- G. : Oui mais en réalité c'est ça, on est allé au FONAREDD parce qu'on est coordonnateur national REDD, c'est comme un mandat, vous voyez ? (-ok). Donc il n'était pas engagé comme secrétaire exécutif, FONARED, mais il est allé là bas parce qu'il est coordonnateur, dans les statuts de FONARED, est secrétaire exécutif la coordonnateur national REDD. Alors les amis, avec la politique ils ont dit bon, celui-là risque de gérer tous les deux côtés, alors qu'est ce qu'on fait maintenant ? Nous allons chercher à le mettre de côté, On va le chasser de la CNREDD, il va rester au FONARED, nous .. alors ils ont utilisés ...

- E.L. : On va créer le PIF alors.

- G. : Non, pas le PIF, le PIF était là, le PIF fonctionne normalement.

- E.L. : OK, ok.

- G. : Donc là c'est le FONARED. Alors ils ont utilisé le ministre de l'environnement [inaudible]. Son directeur de cabinet était un expert de la CNREDD. Alors comme il ne maîtrisait pas la REDD, il ne savait rien de la REDD, il utilisait surtout cet expert-là, comme son directeur de cabinet adjoint. Alors, le directeur de cabinet adjoint, ayant des ambitions de devenir coordonnateur national REDD a utilisé son ministre, alors le ministre l'a nommé coordonnateur national REDD. Kabengele est resté seulement euh secrétaire exécutif FONARED, mais dans les statuts de FONARED il devait en principe perdre ce poste-là. Parce que il n'est plus coordonnateur national REDD. Mais heureusement il avait des soutiens de la Banque Mondiale et des autres bailleurs.

- E.L. : C'est ça, donc il est resté secrétaire exécutif.

- G. : Il est resté secrétaire exécutif. Alors comme l'autre-là qui voulait, qui est devenu coordonnateur, par son ministre, n'avait pas la confiance des bailleurs alors ils ont dit si tel est le cas nous allons continuer à travailler avec la personne que nous connaissons bien. C'est comme ça que maintenant là tout se passe par .. (-le FONARED) le FONARED. Même euh la deuxième fonction que vous venez

d'énumérer le promotion du dialogue tout ça [par eux?]. Déjà c'est comme si il y a une guerre entre le FONARED et la CNREDD. Y a beaucoup d'attributions que la CNREDD qui sont maintenant ..à la FONARED. En fait ils se sont accaparés. Maintenant nous à notre tour nous avons compris ça nous sommes allés un peu plus loin, heureusement aussi même le bailleur ne voulait pas de ce ministre là en fait ce ministre qui a fait la décision (...). Et tous les pays qui avaient, Norvège tout ce monde là ils ont dit bon c'est fini avec la CNREDD.

- E.L. : Ok, et donc ça c'était en 2016 quand les financement ont ..

- G. : Non les financements était terminé normalement et on devait naturellement le renouveler. Mais comme il y avait juste le [inaudible] intervenu après, ils ont dit bon au lieu de renouveler nous arrêtons. Il y a même, je sais pas combien on parle de fond de gouvernance là, c'est ce qui devait revenir directement à la CNREDD. Maintenant ce conflit fait que FONARED qui est là qui garde le fond dit bon je ne donne pas à tous ces ingrats là. C'est vraiment politique. Bon, maintenant là heureusement le ministre comme c'était en fait après les élections, celui qui était coordonnateur a été élu député provincial et national, il est parti. Son ministre aussi il a été élu député, il est aussi parti. Maintenant là on a nommé un autre hein coordonnateur. Nous nous sommes là, avec lui, nous avons commencé un conversation avec le Banque Mondiale ils ont compris que bon c'était une question politique, maintenant il nous appartient nous la CNREDD d'aller voir FONARED, qu'on discute autour d'une table, qu'on essaye un peu .. de remettre les choses .. en ordre. Donc les attributions là si ils ont écrits ça tant pis, mais ils savent que c'est pas, c'est pas eux. C'est vraiment politique.

- E.L. : [PIF]

- G. : Bon en fait c'est un organe technique de gestion, (...). Parce que un programme c'est un ensemble de projet je crois hein. Donc, beaucoup de projets qui sont développés à travers, en fait par rapport aux forêts dans les provinces [et là?], passent par le PIF comme étant un grand programme. PIF maintenant tout ce qui a comme petits projets à travers les provinces. Mais, comme y avait pas, comme y a pas un organe fiduciaire, parce que y avait pas le FONARED dans un premier temps, comme y avait pas un organe fiduciaire, tout passait pas le PIF (-ok). Et même dès lors qu'y a FONARED aujourd'hui, en tout cas dans les arrangements institutionnels vous remarquerez que y a des fonds qui, dès que passant par la FONARED, mais sont logés au PIF.

- E.L. : Ok et encore maintenant alors ? Encore à l'heure actuelle y a des fonds ..

- G. : Oui oui. Par exemple tout ce qui a comme PIREDD là, ça passe d'abord par le FONARED et puis c'est logé au niveau du PIF. Parce que c'est le PIF qui gère tous ces projets là. En réalité on ne doit pas le donner à quelqu'un qui ne connait pas bien hein, qui maîtrise pas bien ce qui si passe sur le terrain. Donc comme PIF suit de très près, d'abord c'est PIF qui recrute, c'est PIF qui euh qui signe des contrats avec ces .. [inaudibles] là.

- E.L. : [CPCF]

- G. : (...) En fait ça c'est un point qui vient en soutien. Parce que, nous par exemple, nous en tant que point focaux ont a été payés par ce point. Le PIF c'est comme je le disais c'est cet organe de gestion (...) mais le fond ici c'est seulement un fond, qui, qui est logé tantôt au PIF, c'est un fond de la Banque Mondiale je crois, en fait pas je crois mais c'est un fond de la banque mondiale qui est logé au niveau du PIF. Mais qui vient en appuis à des projets.

[Pause téléphone]

(...) Mais, le fait que, FONARED, ne doit pas nécessairement, tous les fonds qui sont au FONARED

ne doivent pas nécessairement aller au PIF, et tous les fonds qui sont au PIF ne doivent pas nécessairement passer par FONARED. (...)

- E.L. : Et c'est lesquels les bailleurs qui ne passent pas par FONARED qui vont directement vers le PIF ?

- G. : Par exemple la Banque Africaine de développement (...).

- E.L. : [Certains partenaires qui maintiennent plutôt dialogue avec la CNREDD?]

- G. : (...) Y a des institutions euh qu'on doit respecter comme la banque mondiale, ils apportent les finances mais ils ne s'imposent pas (...). Il a toujours demandé, il a toujours voulu à ce que, il ne s'implique par pour des questions internes de l'Etat. Alors, à un certain niveau comme je le disais là quand y avait les problèmes politiques entre, entre, entre. C'est comme si il c'est tout le monde qui avait compris que, d'abord on allait même pas chez le ministre là parce que il était [inaudible], et par conséquent le ministre qui était notre coordon (...) il n'avait même pas le temps de nous recevoir. Alors, parce que les gens avaient toujours besoin de travailler ils allaient voir ceux qui ont la matière et qui étaient aussi disponible, c'est comme ça si tout le monde se tournait déjà au niveau de FONARED, mais quand vous arrivez là bas ils soulevaient aussi des questions par rapport à CNREDD, mais qu'est ce qui a, qu'est ce qui a, qu'est ce qui a. Et beaucoup aussi venaient cherchaient à voir, à rencontrer la CNREDD, mais quand on venait chercher le coordinateur il est pas là parce que il est parti là bas, il est parti là bas. Vous qui êtes resté là (...) c'est comme si vous n'avez pas le droit de, de parler à .. à sa place. Donc euh ..

- E.L. : Ça rendait le dialogue difficile.

- G. : Oui ça rendait le dialogue difficile et par conséquent c'est comme si les gens commençaient déjà à nous éviter, mais ceux qui venaient vers nous nous demandais toujours, et même de la banque mondiale par exemple, il a fait de son mieux pour que FONARED, CNREDD puissent se mettre autour d'une table et discuter. Mais, notre cordon était, ne voulait pas. Il disait bon lui d'abord c'est le ministre, c'est qu'on doit venir le cherche, si ils ne viennent pas ils vont rester comme ça. (...) Mais depuis son départ en tout cas on passe toujours par nous. Tout le monde, même ceux qui venaient même ceux qui ne venaient pas passent par nous.

- E.L. : Ok donc depuis le départ de coordonateur général vous .. c'est ça le rôle initial de la coordination nationale a été réhabilité ..

- G. : Réhabilité même si y a pas encore de moyens, on sait que ça va venir.

- E.L. : Ouais en tout cas sa légitimité est de retour et (-oui) c'est ça...

- G. : Mais quelque part aussi le FONARED c'est ça doit se sentir menacé, [inaudible]. C'est comme ça y a, des méfiances un peu mutuelles qui persistent encore. Même si ce n'est plus au niveau que ça a été au gouvernement passé mais ..

- E.L. : C'est ça, et est ce que ça peut être lié aussi, est ce que y a un peu le facteur euh est ce que c'est des familles politiques différentes ?

- G. : Heu FONARED là je ne sais pas mais je vois pas de politiciens là bas, sincèrement même chez nous au niveau de la CNREDD, c'est comme si même quand vous allez au PIF euh, c'est comme si on ne s'intéresse même pas là dessus. (...)

- E.L. : Ok donc les questions partisanes pas du tout sur la table euh ..

- G. : On ne parle même pas (-ok).

- E.L. : [Question des différents standards REDD+ adoptés par les différents programmes]

- G. : (...) Mais ça pose problème parce que y avait une partie de la société civile qui n'était pas d'accord. Et d'abord c'est aussi par rapport aux considérations politiques. Ça a été adopté pendant l'époque de ce ministre là avec son directeur de cabinet qui ont, d'après certain, on voulut faire une récupération, en fait il voulait faire de ça une récupération politique. Mais au moins on avait reçu l'appuis de certains bailleurs, on avait aussi euh invité les [hommes politiques?], ils ont participé et, de façon solennelle ça a été [inaudible] et lors des dernières discussions on a dit on peut .. on peut voir dans quelle mesures il faut amender certaines choses mais annuler tout ça ça ne vaut pas la peine.

- E.L. : Et donc les contestations de la .. de certaines parties de la société civile elle portait sur quel pont en particulier.

- G. : Euh pas .. en principe pas vraiment sur le fond, mais surtout sur le forme. Comment, comment on a pu [inaudible] ça, qui était là, avec quel pouvoir, tout ça, c'est surtout ça. Parce que, juste en fait toutes les parties prenantes, société civile compris, on [inaudible]. Et maintenant là on attendait les moyens pour essayer de voir comment est-ce qu'il faut adopter, et valider. Mais lors de l'adoption et validation il y a des parties qui n'étaient pas valablement représentées. Alors ceux là s'estiment un peu lésés. C'est comme ça ils pensent que on doit refaire avec tout le monde. Nous aussi avec la CNREDD nous disons c'est quelque chose qui a déjà été fait mais avec les autres. C'est cela où se situe un peu les discussions mais je pense que ce sont des considérations un peu subjectives quoi.

- E.L. : (...).

- G. : (...). [En parlant du schéma] Peut être qu'on écrit pas clairement CNREDD, mais on dit euh ministère de l'environnement et du développement durable. Pourquoi ? Parce que à l'époque, on ne voulait pas entendre parler de la CNREDD. On se disait bon peut être que les fonds vont tomber ici mais on peut voir est ce qu'il faut donner ça à .. à la DIAF ou est ce qu'il faut recruter quelque chose tout ce qui est au niveau du ministère pour mettre en œuvre ces projets là, mais la CNREDD se retrouve ici.

- E.L. : [CFCL]

- G. : (...) Mais je crois parmi les faiblesses y a cet aspect de communication, on a estimé que les consultations étaient bonnes mais n'étaient pas efficaces. Nous parlons de foresterie communautaire, quand nous parlons de foresteries communautaires moi je vois directement les gens qui sont au village là, qui ne participent pas à toutes ce dialogue. (...)

Alors ma crainte c'est que le concept n'est pas vraiment euh maîtrisé mais ou approprié par les populations locales, communautés locales. Ils entendent parler de la REDD mais souvent ça prête à confusion. Je sais pas si vous avez suivi le problème de [Hera?] ? Sur le Bassin de Hera, bon ils avaient un programme sérieux, quand ils sont partis la communication n'était pas claire. Alors ils ont commencé à se dire ha bon, surtout quand ils ont parlé de carbone là, les gens avaient compris que, en fait l'air hein, vous voulez venir prendre notre air là, on va vendre ça ils commençaient à se dire mais ils ont désirés ça comment, ils vont transporter ça comment, ils vont vendre ça comment. (...) Donc nous nous allons manquer de l'air et nous allons mourir.

Mais quand on s'arrête à Inongo on discute avec le ministre provincial de l'environnement, avec le coordonnateur, avec tout ce monde là qui vient là ainsi de suite, on est Inongo on discute et puis on

rentre, on dit on a fait un travail, non. Le vrai travail c'est parler de ça à la base. C'est ce qu'on a essayé de faire avec le programme Mai Ndombe aujourd'hui, on est allé même des communautés locales, au niveau le plus bas, qui ont désignés leurs représentants qui participaient au processus. C'était une nécessité de la CNREDD, chaque territoire avait ses représentants, parce que y avait pas tous les moyens on les convoquait par deux, chaque territoire doit avoir 2, pour toutes les discussion à Kinshasa, à Inongo à Bandundu partout, chaque territoire se faisait représenter pour que nous assurions que l'information va jusqu'à la base. Mais quand on s'arrête au niveau des provinces moi je pense que c'est un travail qui n'est pas ... Et c'est ça aussi ma crainte par rapport à cette foresterie communautaire. (...).

Même sur la table ronde là [quand il y avait les paysans] je disais bon ça c'est .. ça c'est un montage. Moi je comprenais. C'est comme ça que ça ce passe, pendant deux jours je suis en train de s'expliquer ce qu'ils doivent faire.

- E.L. : Ok, donc en gros on dit à l'avance .. aux représentants locaux ce qu'ils doivent dire.

- G. : On dit, ouais, ce qu'ils doivent dire. Et les gens qui étaient là étaient en train de dire ce qu'on leur avait dit de dire. Mais on fond d'eux même ils savent que, ce que nous disons ici [inaudible], la réalité c'est pas ça.

- E.L. : Ok, parce que c'est vrai qu'ils avaient l'air très confiants quand même.

- G. : Nan même le chef de terre là [inaudible] vous le verrez tout simplement. Et vous le faite voyager avec les autres par avion, c'est un prestige pour lui, (...). Mais la vraie réalité il faut aller, il faut aller vérifier, si c'est exactement ça, et c'est ça ma crainte aussi.

Mais, quand vous allez sur un projet, sur une matière très sensible comme la forêt, la loi dit que la forêt appartient à l'Etat ok bien sûr, mais quand vous allez au village là on dit que non c'est notre forêt. (...). Vous allez pour un tel projet, il faut chercher à les impliquer. (...) Parce que y a aussi des compétences là-bas. Quand vous cherchez (...) un ingénieur agronome et tout ça, là y en a pas, ils vont dire ok ça va. Mais un animateur communautaire, mais c'est quelqu'un qui est supposé connaître cette communauté-là, qui au besoin parle la langue. (...) quand vous commencer à parler en Lingala avec eux ils vont vous écoutez, (...).

(..) Mais les gens commencent déjà à contester, vos histoires là de REDD on va vous chasser. Parce que ils ne trouvent pas leur intérêt. D'abord ils vous soupçonnent d'être venus prendre leur forêt ou euh je sais je dirais entre guillemet voler leur .. (-ouais leurs ressources) leurs ressources, que eux même ne voient pas ils ne savent pas mesurer ueh finalement ces gens là hein ils veulent nous voler notre forêt, ils vont vendre notre forêt.

(...)

Je pense que quand vous faites des études comme ça, ce sont des aspects qu'il faut aussi soulever. Nous dans les forums quand on discute par exemple avec les bailleurs (...) faut pas leur dire ça, on se réserve un peu. Mais dans les couloirs on en parle. Mais mieux dans les populations par exemple quelqu'un qui a fait des recherches il dira non ça c'est le résultat d'une étude, ça peut vouloir la peine de .. d'en tenir compte.

- E.L. : (...)

- G. : [Payements] Euh on a discuté. Si on est arrivé à ça c'est après des longues discussions, parce que, on se demandait mais ça va leur arriver comment. Parce qu'il faut qu'à partir d'ici on commence

à envoyer à quelqu'un ou à chaque village, est ce qui faut que ça passe par le gouvernement ? En réalité il y avait des possibilités concrètes, soit ça passe par le gouvernement, soit ça passe par le projet. Bon, par le gouvernement en tout cas (rire) ça c'est trop risqué. Y a beaucoup de risques de .. détournement, .. en fait tout ce que vous connaissez. C'est pourquoi nous avons écartés cette possibilité là. Détournement dans tous les moyens. On peut détourner à partir de Kinshasa ici on peut aller là bas on intimide les gens et puis euh vous rentrez avec l'argent, on peut aller là bas si il leur était destiné par exemple euh 100\$ par hectare, le gouvernement se dit bon ok c'est tout ça tout ça tout ça il s'impose, il donne par exemple 30, ça va toujours décourager. Bon, par un projet nous avons estimé que c'était la bonne manière de faire. Ça passe par le projet, bon, parce que le projet euh le risque de détournement existe aussi [inaudible] on connaît bien des cas y a des cas un peu partout. Mais au moins ce risque est réduit hein par rapport à, par rapport aux agents de l'Etat. Le projet il se dit là bon j'ai le financement de la banque mondiale je fais bien parce que demain aussi je peux solliciter, on va me donner. Mais, un gouverneur de province il se voit au-dessus de tout le monde. Vous allez le chercher où ? On a eu des ateliers ici on allait à Inongo pour un comité de pilotage qui serait normalement présidé par le gouverneur, mais à 5h du matin le gouverneur vous dit, on est déjà à l'aéroport, le gouverneur vous dit non moi je suis, j'ai le mariage de ma fille aujourd'hui je ne peux pas [inaudible]. Alors, le PIF commençait à nous réclamer l'argent, (...) parce que vous n'avez pas effectué la mission. Donc c'est déjà un problème quoi. Hein à travers le projet même si y a des retards, y a tous les mécanismes, au niveau des bailleurs ils ont tous les mécanismes pour essayer un peu de suivre euh, d'auditer, voir si l'argent a été normalement utilisé. Je pense qu'ils doivent se réserver, ils doivent se réserver, le risque est là mais il est un peu réduit par rapport aux ...

- E.L. : C'est ça, par rapport au gouvernement quoi.

[Question sur état d'avancée du Programme Intégré Mai Ndombe]

- G. : (...) Je pense que il ne reste plus grand chose. Parce que tout a été fait, euh on devait déjà commencer le programme mais y avait des conditions qu'il fallait lever. Dont principalement le plan de partage des bénéficiaires, si on lève ça, y aura déjà un premier versement. (...) Le temps qu'on finisse à lever d'autres conditions qui sont un peu subsidiaires, par rapport à ça, le document par rapport au plan des bénéficiaires tout est déjà là, il ne reste plus que le valider, et la soumettre à l'approbation de toutes les parties-prenantes, parce que il y avait une petite équipe qui était constituée, pour finaliser le document, CNREDD, FONARED, PIF, [CPCR?], euh piloté par la CNREDD, le travail est déjà fin prêt, je crois que euh au moins de septembre il est prévu que, je pense le 15, si on doit être dans le bon, il est prévu que le document soit, la plan de bénéfice soit validé.

- E.L. : Parce que en fait y en avait déjà un mais maintenant on en refait un nouveau ?

- G. : Oui, donc je dirais qu'on est presque 85%, presque.

- E.L. : [3ème phase ?]

- G. : J'ai comme l'impression que les phases ..

- E.L. : Ouais se cumulent ..

- G. : Ouais, se cumulent. Parce que quand on était à la phase de préparation y avait déjà des investissements qui venait quoi, on ne pouvait pas préparer sans investissement. Maintenant, on est pas encore, ou en serait déjà dans le phase de mise en oeuvre, celui que vous appelez paiement pour services environnementaux, paiement basé sur le résultat là, ouais. On est presque dans la phase là, mais on est plus sur la phase des investissements, mais avec les projets, parce que la plupart des projets qui sont là sont des projets pilotes, on essaye un peu d'expérimenter, on essaye un peu de faire

ça, on capitalise, et sur des bases des .. des observations tout ça, on corrige. Donc avant que l'on puisse arriver effectivement à cette phase là y a déjà des petits projets qui sont mit en oeuvre, mais on est pas encore dans la phase. C'est comme si euh y a la fumée, et on a brûlé quelque part là, mais on est pas encore au niveau du champ, on est aux alentours, mais vous commencez déjà à ...

- E.L. : [NSK, quelle expérience tirées ?]

- G. : Euh c'est ça la problématique des projets, moi j'ai toujours trouvé ça, parce que un projet c'est toujours lié au temps, (...) mais vous avez des objectifs à atteindre, mais les impacts, (...) ce qui est le plus essentiel à étudier c'est ça, on dit on va faire 100 000 hectares, ok on fait 100 000, (...) après un année le projet ferme parce que y a plus de financement, alors qu'est ce que vous avez laissé ? Par rapport au projet NSK de Olivier, ici c'est chez lui ? (-oui), oui (rire) euh .. bon je ne dis pas ceci parce que je suis chez lui, je suis allé voir, même la dernière fois lors de l'assemblée générale de GICET là ça a faillit capoter, je vous dis heureusement que moi j'étais là, (...). Olivier était là, tout était bloqué, on est intervenu, (...) j'ai dit j'ai fait ce que je devais faire, et c'était la fête sacrée (-c'était quoi?) la fête, c'est à dire, un miracle là qui a été crée. Les chefs, tous les chefs coutumiers étaient décidés à ne pas signer le document là, (...) c'est pas parce que Olivier n'avait pas bien fait son travail c'est parce que y avait aussi des maines noires (-des ?) des mains noires, c'est à dire la communication quoi. Quand vous communiquez, je disais ça à Olivier, y avait son mec, c'est quoi son porte parole ou son animateur qui parlais, c'est comme si il se contentait, c'était un bon parleur, il parlait très bien là clairement bien, il ne contrôlais pas ce qu'il disait. Vous voyez quand vous allez chez les paysans là vous leur dites, au bout de 5 ans, nous allons construire des écoles ici, nous allons créer des routes, nous allons créer des ponts, nous allons .. bon eux il sont là hein, donc le premier jour là ils sont contents ok on va avoir des ponts, ils commencent à conter les jours, ha bon la première année est passé y a pas de pont, la deuxième année, .. à la cinquième année c'est finit y'a pas de pont, vous venez dire non je viens chez vous, euh qu'on fasse ça, mais eux vont vous dire papa [inaudible] fait d'abord ce que tu as promis. C'était terrible là ils ont dit y a pas de document, y aura pas de coopérative chez eux.

- E.L. / Et finalement qu'est ce qui a fait que .. ?

- G. : Non, c'est à dire moi en tant qu'animateur parce que aussi j'avais travaillé (...) j'avais travaillé là comme animateur alors je connais comment il faut allumer, comment il faut parler avec les paysans, Je travaillais dans le Kwamouth avec l'ONG Italienne dont je parlais ici comme un superviseur de coopérative, je connais les attentes de ces gens là, j'ai improvisé une petite réunion soit-disant que je vais leur parler en langue, parce que eux, peut être tout le monde qui était là, à part peut être Olivier ils se disaient ça ce sont des gens qui ne sont pas des autres ils viennent nous tromper. Alors moi je dis bon, moi je suis votre fils, euh voilà voilà voilà tout ceux qui connaissent ici ceci ceci, c'est moi qui ait fait ça. On pouvait bien parler en langue mais excusez moi on doit parler en Linguala pour que les gens soient à l'aise. Finalement, le grand chef là il dit non ok, je leur expliquais le bien fondé de ça, et aussi les erreurs que l'autre avait commise. (...) Je suis allé appeler Olivier là, alors qu'il s'apprêtait déjà à rentrer. Ils sont allés appeler Olivier et Adeline et l'autre là, (...) on est rentré dans la salle le chef de coutume a donné son mot, et puis on a continué on a signé le document.

(...) Donc par rapport à ce projet là moi je crois que c'est un bon projet, il fallait, malheureusement qui n'a plus de financement, mais, moi à mon avis on devait continuer à le soutenir. Parce que si vous passer là bas aussi là c'est comme si il y a déjà des impacts, il y a déjà des impacts, vous voyez vous voyez la forêt, vous voyez euh l'activité qui est mise en place là. Mais comme je le disais c'est un projet, c'est lié au temps et aux finances. Dès que y a plus de finance, dès que le temps est .. je dirai expiré, on ne peut plus rien faire. Mais, tout dépendait aussi de la dimension qu'il fallait, fallait, de comment il fallait animer hein pour que les gens s'approprient. Parce que la suite en réalité c'est la

population elle-même qui devait continuer, mais la population elle ne pouvait pas continuer si elle s'était pas appropriée.

(...) La chose était bien conçue mais c'est au niveau de la mise en œuvre que.. que ça n'a pas bien marché.

(...) [Parle de l'autre projet pour lequel il a travaillé] Mais après au moins comme ça même parmi nous il y a des acteurs qui se sont impliqués dans la politique. Et vous voyez quand vous n'êtes pas, vous avez des adversaires politiques, ils ont aussi la facilité d'obtenir des discours là dans le sens par exemple de vous .. de vous diaboliser. Et rassurez vous que même parmi les gens euh des CLD ou je sais pas quel mouvement il suffit qu'ils ne soient pas de votre camp politique pour que demain ils disent bon si tel est le cas il reste là bas, autant l'un se retire peut être l'autre va se décourager et après l'activité va nécessairement baisser et pourquoi pas disparaître.